

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N°

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1

ERRATUM

**à la délibération n° 20-2014/APS du 11 septembre 2014 portant modification
de la délibération n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province
Sud dans les organismes extérieurs**

Parue au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9073 du 23 septembre 2014 – page 8404

Suite à une erreur matérielle, il convient d'insérer un article 17-1 dans la délibération n° 20-2014/APS du 11 septembre 2014 *portant modification de la délibération n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs*, rédigé comme suit :

« **ARTICLE 17-1** : Les dispositions de l'article 120 de la délibération du 6 juin 2014 susvisée, sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Au conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMD-NC), est désignée :

Au conseil d'administration

- Mme Nicole Andréa-Song, titulaire. » »

Le reste sans changement.